

Article mis en ligne sur sudouest.com le vendredi 28 janvier 2005

DOSSIER OURS. Le président de l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn affirme que le plan du ministre de l'écologie est irréalisable. Il s'en est expliqué avec lui. Point par point. Sans résultat

Pot de terre et pot de fer

:Jean-Jacques Nicomette

Voici peu de temps, la décision prise par le ministre de l'écologie de doubler en trois ans la population d'ours dans les Pyrénées a suscité la colère de Jean Lassalle. « Une trahison ! » s'est écrié le président de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn. Avant d'annoncer que cet organisme abandonnait les travaux qu'il avait engagés - pas à pas - sur une réintroduction en Béarn. Cette réaction a amené le ministre à chercher à rencontrer Jean Lassalle. Ce qui a été fait mercredi. L' élu de la vallée d'Aspe en a, du coup, profité pour remettre à Serge Lepeltier une note technique dans laquelle il explique les raisons pour lesquelles le plan-ours du ministre est « irréalisable ».

Un danger accru. La présence de cinq ourses à l'automne 2005 entraînera la naissance d'une dizaine d'ours pour le printemps 2006, dit-il tout d'abord. Ce qui posera vite problème. Car les femelles suitées se disperseront afin d'éviter de rencontrer d'autres ours représentant une menace pour leurs petits. Or, on le sait, une femelle suitée est « plus prédatrice sur les troupeaux, et potentiellement dangereuse vis à vis des humains ». Un danger qui sera accru en 2007 lorsque les jeunes, ayant grandi, auront été repoussés par leur mère, et se disperseront, eux aussi. Une autre remarque concerne le matériel et le nombre d'experts qui devront être mobilisés pour suivre la population ursine. L'expérience montre que chaque ourse introduite nécessite la présence permanente pendant deux ans d'une équipe de trois à quatre agents. « L'intensité du travail à fournir sera très importante » note donc Jean Lassalle. Avant de préciser que la superficie du territoire à suivre passera de 3200 kilomètres carrés actuellement à plus de 6000 kilomètres. Avec tous les risques de conflit que cela présente sur le plan local.

6 millions d'euros. Les attaques de troupeaux seront en effet multipliées par cinq, et elles auront lieu de façon simultanée, estime l' élu aspois. Tout en rappelant qu'en 2004, Canelle, femelle suitée, avait à elle seule commis une douzaine d'attaques sur les vingt-six constatées en Béarn. Comment prévenir ces attaques ? Cela exige de recruter des aides-bergers, d'installer des clôtures de protection, et des systèmes d'effarouchement, dit-il. Autant d'équipements que l'on ne peut installer qu'avec l'aide de bergers demandeurs, donc volontaires. Une attitude que la réintroduction massive décidée par le ministre risque de ne pas favoriser.

Dernier argument : combien coûtera le plan de Serge Lepeltier ? En tenant compte de tout (achat et suivi des fauves, prévention des attaques, compensations pour les brebis tuées etc...) Jean Lassalle affirme qu'un doublement de la population d'ours sur les Pyrénées représentera plus de 6 millions d'euros par an, au bas mot. Dépenses « qui ne généreront pas pour autant l'adhésion des acteurs du territoire... ». C'est à dire de gens qui veulent, eux aussi, trouver leur « juste place » dans un territoire de montagne.

Bref, pour le député béarnais, les choses sont claires : il aurait bien mieux valu poursuivre l'expérience locale engagée par l'IPHB, plutôt que de céder aux sirènes de la communication. Des arguments qui, reconnaît-il, n'ont pas vraiment convaincu le ministre. « Il a confirmé sa position. J'ai maintenu la mienne ».

Le désengagement de l'IPHB du plan ours pourrait-il, dès lors, avoir des conséquences sur les crédits



Jean Lassalle et Serge Lepeltier.

L'un et l'autre campent sur leurs positions

PHOTO ARCHIVES ALAIN GUILHOT

versés par l'Etat à cet organisme ? Et sur son existence ? Réponse de Jean Lassalle. « On ne va pas vivre à crédit. Je préfère que l'IPHB disparaisse dans l'honneur, plutôt que d'être banni de tous ».